

## CONSEIL GENERAL

Séance du 23 mai 2019

Message no 5.5

### **Demande de crédit de CHF 240'000.00 pour un bouclage d'adduction d'eau potable et pour la mise en place de collecteurs dans le secteur des Echervettes**

---

#### **Introduction**

##### **A. Collecteurs**

Dans le cadre du projet de construction du nouveau bâtiment de la Landi et du garage TPF, lors des premiers travaux de creuse des fondations début 2018, des collecteurs non répertoriés (ni au plan, ni inscrits en servitude au registre foncier), ont été découverts par l'entreprise JPF en charge de ces travaux. Ces collecteurs traversaient la parcelle de part en part à l'endroit de la construction prévue.

Aussi, ces deux collecteurs, un d'eaux usées (EU) de 315 mm et un d'eaux claires (EC) de 400 mm, ont dû être déplacés dans l'urgence. Des collecteurs provisoires ont été mis en place sur la parcelle voisine de M. René Dafflon (profondeur ~ - 1 m) soit dans le secteur D du PAD des Echervettes (plan ci-après).

Aujourd'hui, c'est les travaux dans le secteur D qui vont démarrer. Il s'agit de la construction, dans la continuité du bâtiment Landi/TPF, sur la parcelle de René Dafflon, d'un parking souterrain avec commerces et immeubles. Ces travaux devraient débuter à mi-juillet et le fond de fouille atteint vers septembre/octobre 2019.

C'est à cette occasion que les collecteurs provisoires seront construits en définitifs, sous le radier du nouveau parking (profondeur ~ - 4 m).

##### **B. Adduction**

Lors de l'élaboration du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), il a été constaté que le diamètre d'un tronçon d'adduction, le long de la Route des Echervettes, est insuffisant. La Commune profitera des travaux de fouilles des bâtiments de la Cité des Echervettes pour remplacer ledit tronçon.

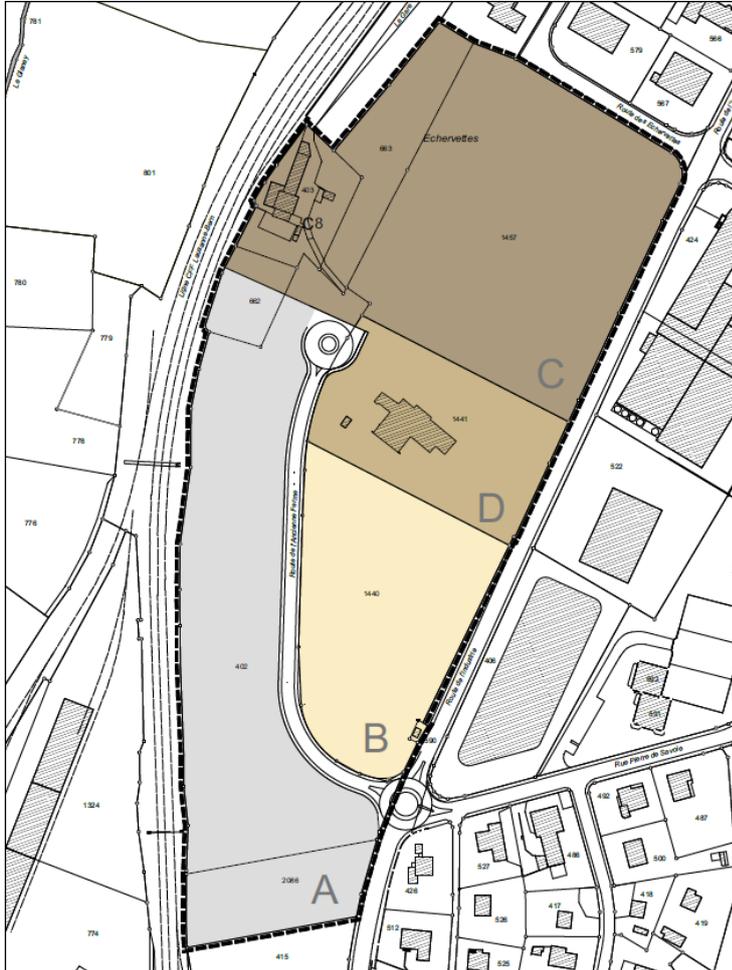
La conduite remplacée permettra d'également effectuer un bouclage d'adduction qui améliorera la sécurité tant du point de vue de l'approvisionnement en eau potable que de la défense incendie.

Pour ce faire, les nouvelles conduites doivent avoir un diamètre intérieur minimum de 125 mm (recommandation issue du guide pour l'adduction d'eau d'extinction de la fédération suisse des sapeurs-pompiers). Cette valeur concerne aussi les remplacements et assainissement des conduites existantes.

## Descriptif des travaux

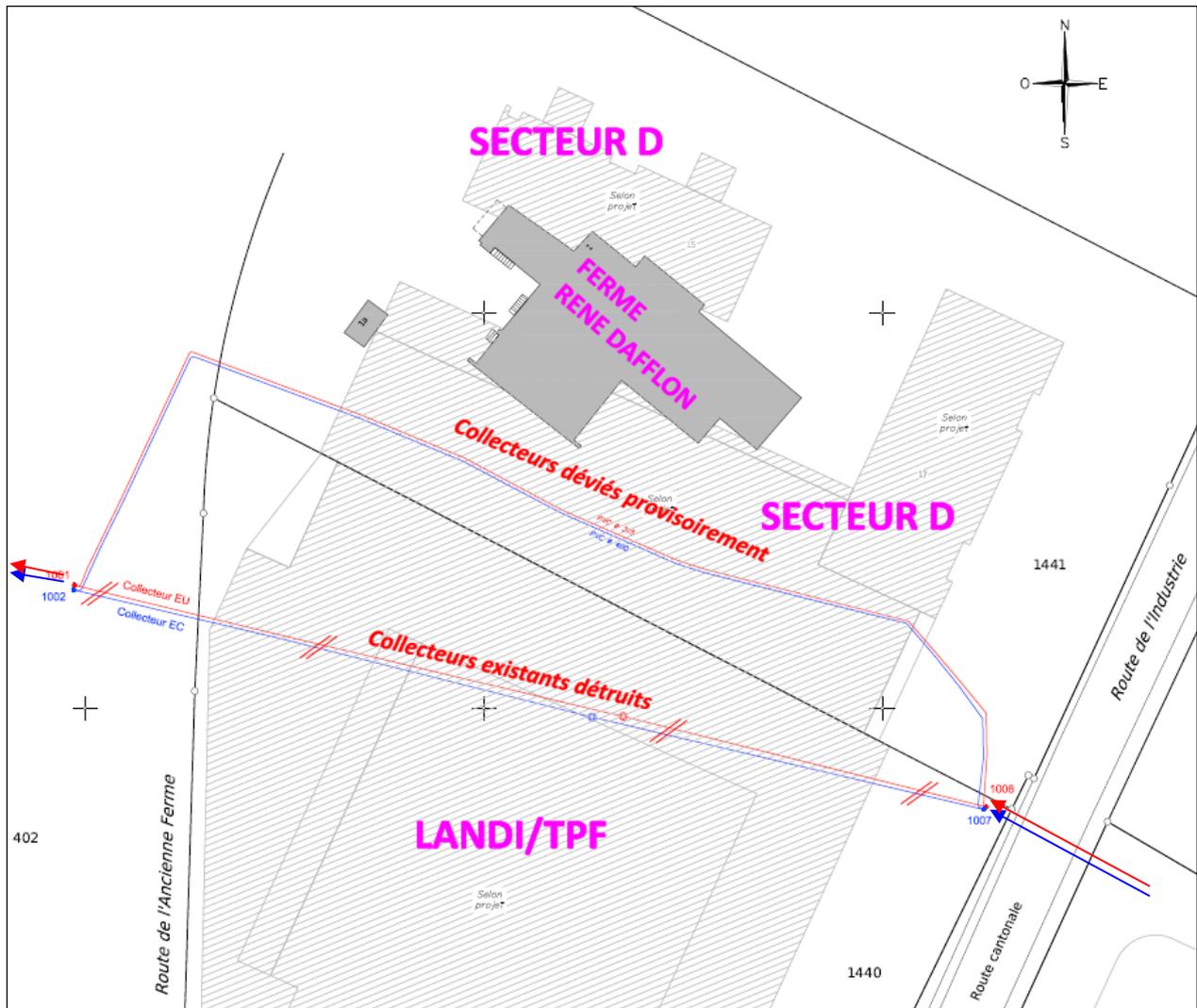
### **A. Collecteurs**

Situation des différents secteurs du PAD des Echervettes :

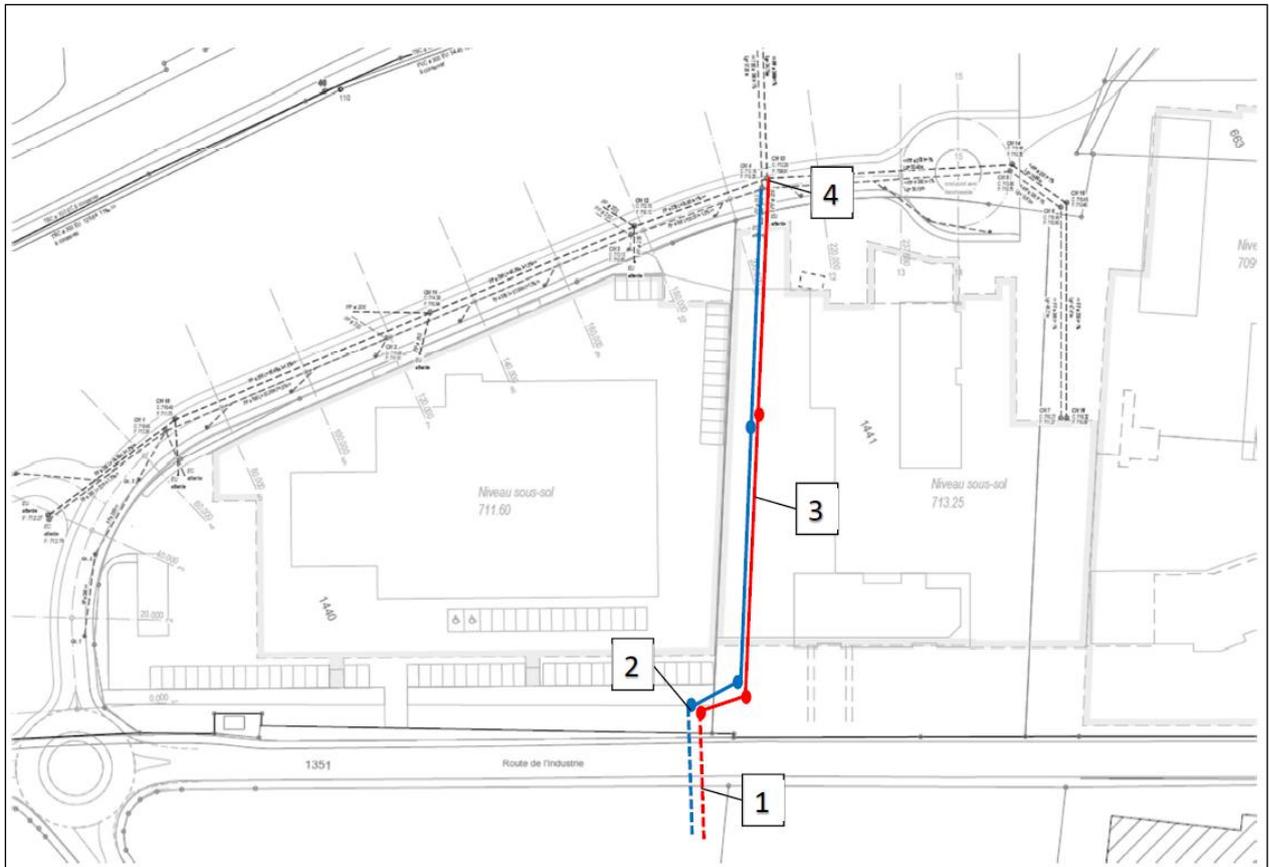


La ferme de M. René Dafflon, dans le secteur D, sera détruite cet été avant le début des travaux de terrassement du nouveau parking et des nouveaux immeubles.

Le plan ci-dessous illustre les collecteurs (traits bleus = collecteurs eaux claires, traits rouges = collecteurs eaux usées) existants qui ont dû être détruits dans le cadre des travaux de construction du bâtiment Landi/TPF. Au préalable, des collecteurs provisoires ont été mis en place sur la parcelle 1441, propriété de M. René Dafflon.



Lors d'une séance sur place le 25 mars 2019, les représentants de la Landi, M. René Dafflon et M. Claude Balmat ont validé le tracé du nouveau collecteur. Aussi, le bureau Engler a établi le plan de projet suivant, présentant le tracé des nouveaux collecteurs :



### **Commentaires :**

1. Collecteurs existants
2. Reprise des collecteurs existants, déjà déviés pour la construction du Landi-TPF.
3. Nouveaux collecteurs (EC DN 400 mm + EU DN 250 mm) sous parking D1 + D2
4. Raccordements sur collecteurs "Les Echervettes" déjà réalisés

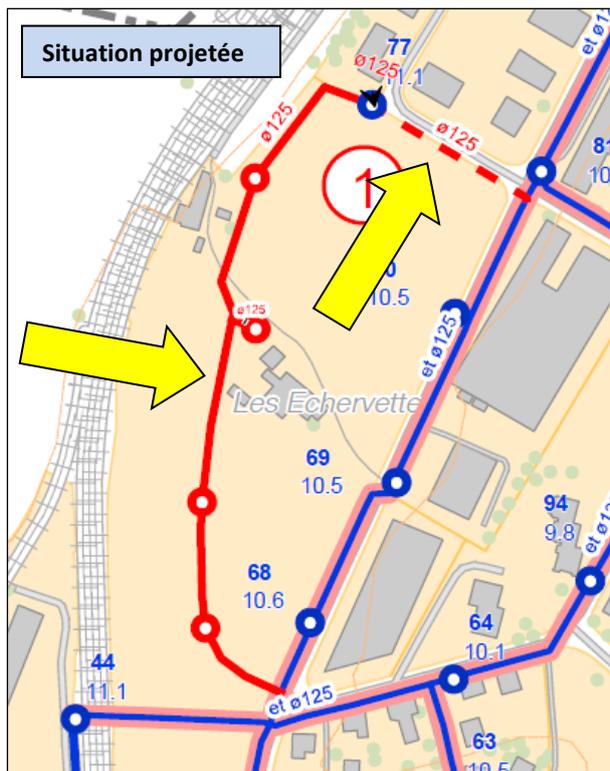
Ces collecteurs passeront sous le radier du garage souterrain. Des chambres de contrôles seront mises en place en extérieur et en intérieur du bâtiment.

### **B. Adduction**

A l'occasion des travaux de fouille de la Cité des Echervettes, la Commune profitera de remplacer le tronçon sous-dimensionné. Extrait du Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) :



*On constate que le tronçon d'adduction le long de la Route des Echervettes est actuellement en diamètre de 100 mm ce qui est insuffisant pour de la défense incendie.*



Ce plan met en évidence :

- En trait continu rouge : la mise en place d'une nouvelle conduite d'adduction, par les privés, dans le cadre des travaux de construction du bâtiment Landi/TPF et de la cité des Echervettes.
- En traitillé rouge : le remplacement de la conduite existante, passant ainsi d'un diamètre de 100 à 125 mm.

### Coût des travaux

#### **A. Collecteurs**

Total des travaux	CHF	128'121.65
Divers et imprévus (10%)	CHF	12'812.15
<b>Total 1</b>	CHF	<b>140'933.80</b>
Honoraires (12%)	CHF	16'912.05

<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>157'845.85</b>
TVA 7.7 %	CHF	12'154.15
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>170'000.00</b>

#### **B. Adduction**

Total des travaux	CHF	52'755.95
Divers et imprévus (10%)	CHF	5'275.60
<b>Total 1</b>	CHF	<b>58'031.55</b>
Honoraires (12%)	CHF	6'963.80

<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>64'995.35</b>
TVA 7.7 %	CHF	5'004.65
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>70'000.00</b>

Au moment des budgets 2019, nous ne savions pas encore exactement où ces collecteurs allaient pouvoir être déplacés et mis en place définitivement. Le bureau Engler avait alors estimé un parcours possible et le montant y relatif. Depuis la séance du 25 mars, le bureau Engler a pu étudier plus précisément des deux objets et affiner les devis qui s'avèrent au final, légèrement plus haut qu'estimés en mai 2018.

D'autre part, pour le tronçon d'adduction, le remplacement de conduite de 100 mm et supérieur, n'est pas subventionné par l'ECAB.

### **Demande de crédit**

La demande de crédit de 240'000.00, répartie en deux comptes séparés, soit un crédit de CHF 70'000.00 prévu au poste 700.501.26 pour l'adduction et un crédit de CHF 170'000.00 prévu au poste 710.501.21 pour l'épuration, du budget des investissements 2019, sera financée par un emprunt ou par nos disponibilités.

### **Frais financiers**

Amortissement	4 % de CHF 240'000.00	CHF	9'600.00
Intérêts	2 % de CHF 240'000.00	CHF	4'800.00
<b>Charge financière annuelle</b>		<b>CHF</b>	<b>14'400.00</b>

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de 240'000.00 se répartissant en CHF 70'000.00 pour un bouclage d'adduction d'eau potable et en CHF 170'000.00 pour la mise en place de collecteurs dans le secteur des Echervettes.

Romont, mai 2019

Le Conseil communal